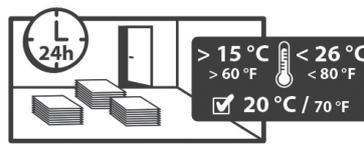
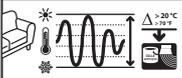
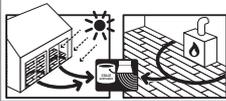
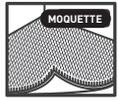


Les dalles doivent être sorties de leur carton au minimum 24 heures avant la pose et stockées dans le local de pose. Il convient aussi d'examiner le matériau avant de procéder à sa mise en œuvre afin d'éviter tout problème d'ordre visuel. En cas de défaut d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.



Pour toute information concernant le produit et son domaine d'emploi, voir la Fiche Technique : www.gerflor.fr

1. DOMAINE D'UTILISATION

MISE EN ŒUVRE	Piégeage en totalité avec un adhésif de maintien (Poissant).
TEMPÉRATURE DE POSE	+ 15°C < T < + 26°C dans des locaux à température contrôlée
TEMPÉRATURE D'USAGE	 Amplitude thermique acceptée après la pose : 20°C (ex. : + 10° à + 30°C)
RAYONNEMENT SOLAIRE DIRECT (ZONE D'ENSOLEILLEMENT DE BAIE VITRÉE, FENÊTRE DE TOIT, SKYDOME...)	 La pose est admise dès lors que la température ambiante est régulée. Afin d'éviter que la température au sol atteigne des valeurs excessives pouvant atteindre 60°C ou plus, occulter les rayonnements directs du soleil sur le sol par des rideaux, stores ou toute autre protection adaptée. Sinon maintenir le revêtement avec un adhésif adapté type colle PU bi-composant ou colle hybride. (Se rapprocher des fabricants d'adhésif.)
VÉRANDA	 Proscrite, quel que soit le support
SUPPORTS	
CARRELAGE	Si les exigences du support sont requises et que plus de 90 % de la surface de la pièce est en bon état, éliminer les carreaux défectueux, reboucher les trous avec de l'enduit, puis poser les dalles après séchage. Si ce n'est pas le cas, la dépose totale du revêtement devra être effectuée, suivie de la préparation de support. Le carrelage ne doit pas comporter de désaffleurs et les joints de carrelage ne doivent pas être > 5 mm de largeur et 1 mm de profondeur, sinon les regarnir avec un produit de jointoiement ou un enduit de lissage sur toute la surface, pour éviter de voir apparaître les joints de carrelage (telegraphing).
SOL BÉTON, BÉTON PEINT, BÉTON RAGRÉE CHAPES CIMENT LIQUIDES, CHAPES ANHYDRITES À BASE DE SULFATE DE CALCIUM (se référer au paragraphe 2.2)	Si nécessaire, réalisez un enduit de lissage pour éliminer les irrégularités. Poncez, dépoussiérez, aspirez soigneusement et appliquez un primaire d'accrochage. GERFLOR recommande de se référer aux fiches techniques de ces primaires pour leur mode d'emploi.
REVÊTEMENTS PVC EN DALLES ET LÉS COMPACTS LINOLEUM COMPACT	Si les exigences du support sont requises et que plus de 90 % de la surface de la pièce est en bon état, éliminer les dalles défectueuses, reboucher les trous avec de l'enduit, puis poser les dalles après séchage. Si ce n'est pas le cas, la dépose totale du revêtement devra être effectuée, suivie de la préparation de support.
SOUS-COUCHE / REVÊTEMENTS PVC EN LÉS ISOPHONIQUES	Proscrite
REVÊTEMENT TEXTILE (MOQUETTE)	 Proscrite
RÉSINE	La résine ne doit pas présenter de défauts, sinon elle doit être déposée en totalité, suivie de la préparation de support.
PLANCHERS TECHNIQUES Cf. norme DTU 57.1	La flèche sous une règle de 2 m en n'importe quelle localisation de la surface du plancher surélevé ne doit pas excéder 2 mm.
PLANCHER EN PANNEAUX À BASE DE BOIS (DTU 51.3) SUR SOLIVAGE OU SUR LAMBOURDE	Autorisé après traitement des éventuels défauts (joints, désaffleurs...).
PARQUET COLLÉ / STRATIFIÉ / PANNEAU BOIS OU PARQUET FLOTTANT	Dépose complète
PARQUET CLOUÉ SUR LAMBOURDES ESPACÉES DE 0,30 M MAXIMUM, VENTILÉ EN SOUS FACE	Traiter les défauts éventuels (désaffleurs, ouverture entre lames, lames manquantes etc..) puis appliquer un ragréage fibré (directement ou sur un panneau de doublage)
PANNEAU OSB	Ragréage fibré obligatoire après traitement des éventuels défauts (joints, désaffleurs...)

SOL CHAUFFANT

SOL CHAUFFANT À CIRCULATION D'EAU CHAUDE
MAXIMUM 28°C

Possible

SOL CHAUFFANT PRE (PLANCHER RAYONNANT ÉLECTRIQUE)
La réglementation demande $\leq 0,15 \text{ m}^2 \times \text{° Kelvin/Watt}$.

Possible

PLANCHERS RÉVERSIBLES À EAU BASSE TEMPÉRATURE

Possible

En cas de supports non nommés dans cette liste : nous consulter.

2. PRÉPARATION DE SUPPORT

2.1. EXIGENCES DU SUPPORT

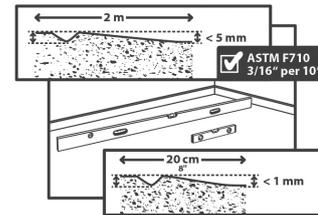
La pose doit être réalisée sur un support plan, propre, sain, sec et solide.



Le taux d'humidité ne doit pas excéder 4 % au test de la bombe à carbure (Control Carbide Moisture) et 0,5 % dans le cadre d'une chape anhydrite.

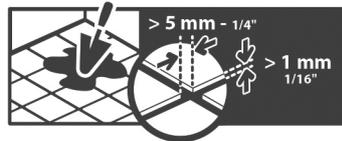


- La planéité doit être $< 5 \text{ mm}$ sous la règle de 2 mètres.
- Le support ne doit pas comporter de désaffleurs $> 1 \text{ mm} / 20 \text{ cm}$
- Le support doit être lisse et hors poussière.



2.1.1. Carrelage

Les joints de fractionnement ou joints de carrelage ne devront pas présenter une ouverture $> 5 \text{ mm}$ de largeur et 1 mm de profondeur. Le carrelage ne doit pas comporter de désaffleurs.



2.2. TRAVAUX PRÉPARATOIRES SUR SUPPORT BÉTON NEUF ET EN RÉNOVATION

Les surfaces doivent être soigneusement préparées de façon à les débarrasser de toutes souillures, de laitance de ciment, de produits de cure ou tout autre corps étranger. Si le support ne répond pas aux exigences requises, une préparation de support doit être réalisée:

- Sur support avec un taux d'humidité $< 4 \%$: les performances de l'enduit devront satisfaire les spécifications du classement P3
- Sur support avec un taux d'humidité compris entre 4 et 7 % : nous préconisons un système de protection anti-remontée d'humidité avant l'application d'un enduit de ragréage.
- Ragréage localisé : un mortier de résine (bénéficiant de la marque NF Produits de réparation des ouvrages en béton) peut être réalisé de façon ponctuelle là où le support ne présente pas la planéité ou l'état de surface requis.
- Traitement des fissures : elles sont traitées avant l'application d'un enduit de ragréage ou si elles présentent un désaffleurs $> 1 \text{ mm}$ ou une ouverture $> 1 \text{ mm}$.
- Traitement des joints :
 - Joints de retrait : ils sont traités avant l'application d'un enduit de ragréage en cas de désaffleurs $> 1 \text{ mm}$ ou une ouverture $> 5 \text{ mm}$.
 - Joints de construction : assimilés à des fissures, traitement idem.

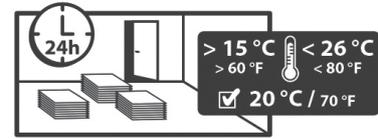
3. MISE EN ŒUVRE

■ 3.1. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Les dalles devront être stockées dans le local de destination au minimum 24 heures avant la pose.

Mélanger les dalles de plusieurs cartons de la même série lors de la pose afin d'éviter des écarts de coloris.

La température du local lors de la pose doit être comprise entre 15 et 26°C. La pose avec un adhésif permanent (poissant) est admise dès lors que la température ambiante est régulée.

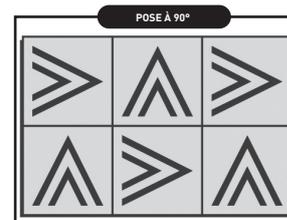


■ 3.2. MISE EN PLACE DU REVÊTEMENT

IMPORTANT

Sens de pose : pose à 90°.

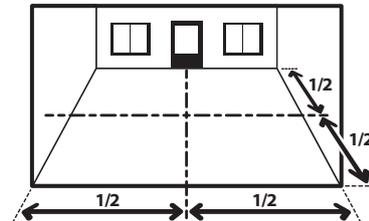
Le lignage de l'envers des dalles permet de respecter le sens de pose.



■ 3.3. TRAÇAGE DE L'AXE

Tracer les axes de départ, pour la pose des dalles, suivant les impératifs schématisés ci-contre :

- Centrer une rangée de dalles sur les accès principaux,
- Vérifier que les dalles de coupe périphériques seront supérieures à une demi-dalle.



■ 3.4. TRAITEMENT DES JOINTS PÉRIPHÉRIQUES

Dans les locaux classés E1, le revêtement est soigneusement arasé en périphérie ; le jeu peut être recouvert par une plinthe rapportée en bois (naturel, à vernir ou à peindre) ou en matière plastique.

Dans les locaux classés E2, nous recommandons de traiter le jeu par remplissage à l'aide d'un mastic MS-Polymère avant de poser la plinthe.

■ 3.5 APPLICATION DU POISSANT

FABRICANT	SIKA-CEGECOL	BOSTIK	HB FULLER	UZIN	MAPEI	PAREXGROUP
ADHÉSIF	CG 100 DPA	FIX A760 TECH	TEC™ 542	U2100	ULTRABOND ECO-FIX	930 LANKOKRYL FIX

Pour tout autre adhésif, nous consulter.

Selon la porosité et la nature du support, appliquer éventuellement un primaire d'accrochage en fonction des préconisations du fabricant d'adhésif.

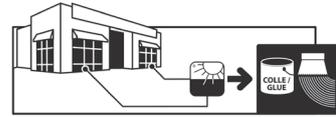
Pour la mise en œuvre, se référer à la Fiche Technique des primaires et adhésifs utilisés.

Recommandations pour l'application :

- Pour éviter tout collage permanent, il est impératif de respecter le temps de gommage suffisant. Celui-ci est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la quantité de poissant déposé (se référer à la Fiche Technique).

Collage devant les zones ensoleillées (baies vitrées)

Afin d'éviter que la température au sol atteigne des valeurs excessives pouvant atteindre 60°C ou plus, occulter les rayonnements directs du soleil sur le sol par des rideaux, stores ou toute autre protection adaptée. Sinon maintenir le revêtement avec un adhésif adapté type colle PU bi-composant ou colle hybride. (Se rapprocher des fabricants d'adhésif.)

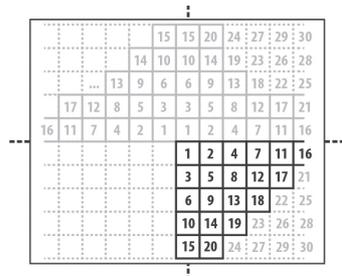
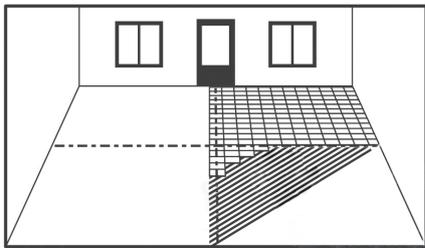


	BOSTIK	MANG	SADER	CEGECOL	MAPEI	UZIN	F BALL
Collage devant les zones ensoleillées (baies vitrées...)	STIX P956 2K*			SOL UR* CEGE HYBRIDE XTREM	ADESILEX G 19*	KR 430* KE68 Colle hybride monocomposant	F 49 Colle hybride bi-composant (Pressure Sensitive Adhesive)

* PU 2 composants

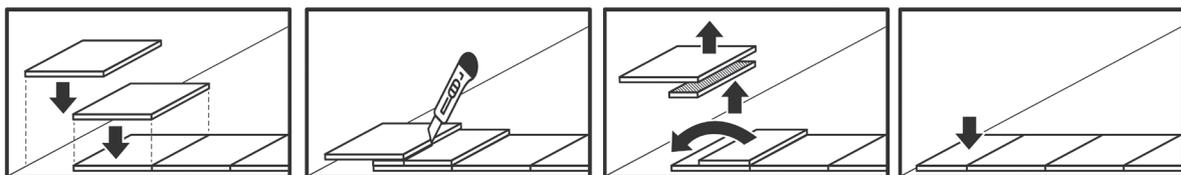
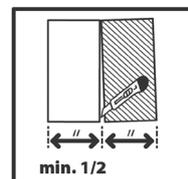
3.6. POSE DES DALLES

- Après gommage total de l'adhésif, afficher la première dalle à l'intersection des axes.
- Appliquer les dalles suivantes en escalier. (Schéma ci-dessous)
- Supprimer les taches de colle fraîche, à l'aide d'un chiffon humide, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.



3.7. COUPES

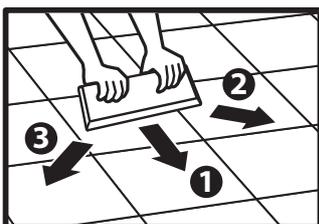
- Positionner la dalle à couper sur la dernière dalle entière posée.
- Prendre une dalle entière qui servira de gabarit.
- La poser sur la dalle à couper, en appui sur la cloison (ou mur), ne pas laisser de jeu.
- Marquer la dalle à couper le long de la lisière du gabarit, au moyen d'un cutter à lame droite.
- Découper proprement la partie de dalle à poser, puis l'afficher à sa place.



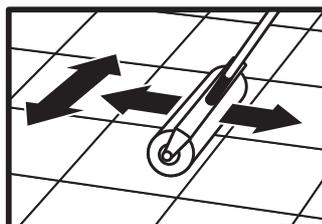
3.8. MAROUFLAGE

Il est obligatoire et s'effectue en deux temps :

- Manuel à l'aide d'une cale à maroufler au fur et mesure de l'avancement
- À l'aide d'un rouleau à maroufler, passer sur la totalité de la surface à la fin des opérations.

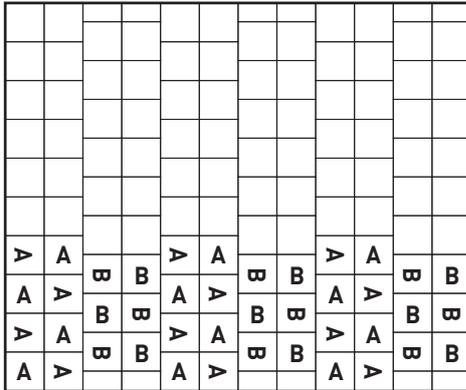


1^{er} temps : marouffage manuel

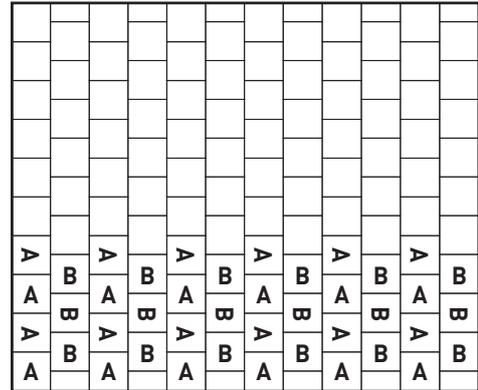


2^{ème} temps : marouffage au rouleau

■ 3.10. AUTRES TYPES DE CALEPINAGE AUTORISÉS



- Pose à 90°
- Coloris A et coloris B



4. TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

■ 4.1. JOINTS DE DILATATION DU SUPPORT

- Joints sans différence de niveau : le profilé CJ 20-5 de ROMUS ou équivalent peut convenir.
- Joints avec profilé de recouvrement : le profilé est en surépaisseur sur le revêtement et est fixé sur un seul côté.

■ 4.2. PIEDS D'HUISSERIE ET POINTS SINGULIERS



Pour découpe autour des pieds d'huissierie, endroits difficiles d'accès.

Cisaille à onglet

Référence :
ROMUS : 93415
JANSER : 237 530 000



Pour découpe autour des pieds d'huissierie, endroits difficiles d'accès.

Cisaille à onglet démultipliée

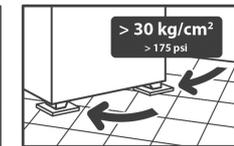
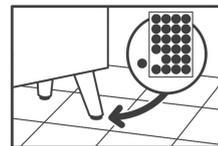
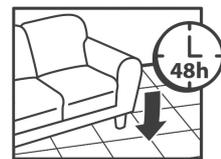
Référence :
JANSER : 262 284 000

■ 4.3. RACCORDEMENT AUX PIÈCES ADJACENTES

Pour la jonction entre deux pièces recouvertes de dalles SAGA², GERFLOR recommande l'installation d'un profilé de type seuil de porte à fixations invisibles qui permet de recouvrir l'espace périphérique laissé lors de la pose. Ce seuil peut être en bois ou en métal. Il existe différents seuils chez des fabricants tels que ROMUS, DINAC, ou autres.

5. MISE EN SERVICE

- Pour un trafic pédestre normal, 24 heures après la pose.
- Aménagement ou mise en place de mobilier, 48 heures après la pose.
- S'assurer que les embouts de pieds de chaises, tables, roulettes et autres soient adaptés au revêtement de sol souple (PVC)
- Nous recommandons des embouts plats, sans motif et ayant une surface de contact pleine sur le revêtement (pas d'embout conique). Proscrire les embouts caoutchouc (risques de taches noires). Mise en place de protections adaptées.
- S'assurer que les fauteuils de bureaux soient équipés de roulettes compatibles selon EN 12529.
- Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.



6. ENTRETIEN



Les fiches d'entretien de la SAGA² sont disponibles sur le site www.gerflor.com